



COMPTE RENDU

Date : 18-19 juin 2026

Objet/sujet : Réunion de DFC

DFC plénière du jeudi 18 juin 2026

Présentiel : Valéry ARRAGON, Pascal BLANCHET, Mohammed DEBBOUZA, Thierry DE LONCHAMP, Cathy DENIS, Véronique FATIER, Violaine LITZLER, Victoria MONTUSCHI (assistante), Robert PEIRON, Franck SANTOS, Thomas VALLE

Visioconférence : Alexandre CARIBONE, Bérénice CARTIER-CADERON, Nicole DELAMARE, Anne-Laure GOULFERT, Thomas FONTENELLE, Céline MACHADO, Betty TURON

Excusés : Cédric MOUTON et Xavier SCHMERBER

Contexte

Les effectifs au 31 mai 2026

Comparativement au 31 mai 2025, la Fédération enregistre une progression des affiliations (+0,77 %), des licences omnisport (+1,37 %) et des pratiquant-es (+2,63 %). Ces résultats permettent également de dépasser les totaux enregistrés à la fin de la saison précédente.

La FSGT compte désormais 151 797 licences omnisport. Cette progression est principalement portée par les licences adultes (+2,35 %), tandis que les licences jeunes restent stables et que les licences enfants et familles diminuent.

Les plus fortes progressions en nombre de licences concernent les comités de Haute-Garonne (+798), de l'Hérault (+248), de Paris (+578), du Rhône (+316) et Val-de-Marne (+788). À l'inverse, les principales baisses sont enregistrées dans les Bouches-du-Rhône (-154), en Isère (-478), dans le Nord (-249), dans le Puy-de-Dôme (-173), dans les Pyrénées-Atlantiques (-209) et dans le Val-d'Oise (-221).

Avec 4 035 clubs et associations affilié-es, la Fédération progresse de 31 affiliations par rapport à l'an dernier. La moyenne de licences par club continue de progresser pour atteindre 37,62 licencié-es par association. Le nombre total de pratiquant-es atteint 168 653, dont 66,6 % d'hommes et 33,4 % de femmes.

Les activités les plus dynamiques sont les sports de vélo, l'escalade/montagne, le volley-ball, le football jeunes, les gymnastiques d'entretien/forme et la natation. À l'inverse, les principales baisses concernent les multi-activités enfants, la gymnastique rythmique, les activités athlétiques hors stade, le judo/ju-jitsu, les activités bébés & parents dans l'eau et le muay thaï.

Les activités regroupant le plus grand nombre de pratiquant-es restent le football à 7, le volley-ball, le cyclisme et l'escalade/montagne, cette dernière poursuivant une croissance particulièrement soutenue.

Vous retrouverez ici les documents de synthèses des effectifs : [Note simplifiée des Effectifs](#) / [Adhésions/affiliation Mai 25-26](#) / [Pratiquant-es Mai 25-26](#)

La Fête du sport – 24 septembre 2026

L'an passé, la Fédération avait fait le choix de ne pas participer à la Fête du Sport. Cette décision s'inscrivait dans un contexte particulier où le thème était la célébration des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024 avec un budget dédié important, alors même que les budgets alloués au sport étaient en diminution.

Pour cette année, la Fête du sport se tiendra le 24 septembre 2026 et la position de la Fédération demeure inchangée : elle ne participera pas à la Fête du Sport au niveau national.

En revanche, cette décision n'empêche pas les structures territoriales de s'y associer. Il appartient à chaque territoire de choisir de participer à cette manifestation en fonction de son contexte local et de ses moyens.

Les Estivales 2026

Les Estivales se dérouleront la semaine prochaine, du 29 juin au 3 juillet 2026, au Domaine VTF d'Agde.

Cette édition rassemblera 35 participant-es, représentant 6 comités départementaux, 2 Commissions fédérales d'activité (CFA), 1 ligue régionale et 1 club. La participation des comités départementaux est en hausse par rapport à l'an dernier.

Les Estivales porteront sur le thème : « Penser l'avenir du sport populaire : engagement associatif, luttes sociales et résistance aux idéologies fascistes. Oui, le sport est politique ! »

La formation se déroule via l'organisme de formation professionnel de la FSGT, ce qui permet la prise en charge par l'AFDAS des frais pédagogiques ainsi que des frais de transports de 25 stagiaires. Les autres participant-es sont pris en charge par la Fédération. Par ailleurs, une demande de financement a été déposée auprès de la Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (DILCRAH).

Au cours de la semaine de formation, les participant-es auront aussi l'opportunité de rencontrer les responsables du club Asteras, implanté dans l'Hérault, qui viendront partager leur expérience et témoigner de leurs actions. Enfin, des activités sportives seront organisées avec le club de Vias, dans la continuité du documentaire diffusé lors de l'Assemblée générale, avec une séance de découverte et d'initiation au walking foot. Nous aurons aussi l'occasion de partager un moment convivial avec le comité départemental de l'Hérault (34).

Le Dispositif du système informatique (DSI)

Projet de gestion compétition

Dernièrement plusieurs comités et CFA ont exprimé le besoin urgent d'informatisation des compétitions collectives. Aujourd'hui, certaines structures ont pris l'initiative de travailler sur leurs propres cahiers des charges, notamment la Ligue Île-de-France et ses comités, les Alpes-Maritimes et la CFA Volley. Face à cette situation, le DSI a récemment placé ce dossier parmi les priorités de la fédération.

Concernant les solutions envisagées, l'hypothèse d'une adaptation de Exalto a été étudiée. Toutefois, les principaux-ales acteur-rices consulté-es se sont montré-es réservé-es quant à cette option. En parallèle, plusieurs structures ont exprimé leur intérêt pour le développement d'un logiciel dédié à partir d'un cahier des charges spécifique.

À ce stade, le projet porté par la Ligue Île-de-France apparaît comme le plus avancé. Son cahier des charges, élaboré à partir d'une solution existante, est considéré comme suffisamment détaillé pour entrer en phase de développement. Présentée comme adaptable à plusieurs sports collectifs de compétition, cette solution pourrait répondre aux besoins d'un grand nombre de structures. La contractualisation entre la Ligue Île-de-France et ses comités a d'ailleurs été récemment finalisée. Sur le plan organisationnel, le projet repose actuellement sur un contrat porté par la Ligue Île-de-France et ses comités pour un montant d'environ 50 000 €. Les comités franciliens participent au financement selon une répartition liée au nombre de licencié-es. Robert PEIRON a proposé que la fédération, par l'intermédiaire du DSI et du PACSI, participe dès à présent à l'élaboration du projet.

Cette participation fédérale prendra également la forme d'un soutien financier, dont le montant resterait à définir. L'investissement demeurerait toutefois nettement inférieur à celui qu'impliquerait un projet entièrement porté par la fédération. Un financement échelonné, avec une première contribution immédiate puis une seconde au cours du premier semestre 2027, pourrait être envisagé.

Les membres de la DFC sont d'accord pour poursuivre ce travail et échanger avec les comités pour définir le montant de participation de la Fédération.

La convention avec HelloAsso

Pascal BLANCHET et Robert PEIRON ont travaillé sur une convention avec HelloAsso afin de simplifier les paiements lors d'organisation d'événements FSGT à toute échelle. HelloAsso est une plateforme française de services en ligne dédiée aux associations. Elle permet notamment de gérer les adhésions, les inscriptions à des événements, les dons et les paiements en ligne de manière simple et sécurisée. La convention sera effective pour le début de la saison 2026/2027. Un accompagnement pour les clubs, comités et ligues sera mis en place, par le DSI, pour celles et ceux qui le souhaitent pour la prise en main de l'outil.

Perspectives 2026/2027

Cette séquence avait pour objectif de faire un point sur les priorités de travail de la DFC pour la saison à venir.

Ces priorités s'inscrivent dans un contexte général inquiétant avec notamment la perspective d'une victoire de l'extrême droite à l'élection présidentielle de 2027. Elles doivent également prendre en compte un contexte interne compliqué puisque la fédération rencontre des difficultés financières et a besoin de reconstruire des relations de confiance avec certains comités. Beaucoup de projets pour dépasser ces difficultés et faire évoluer la fédération ont été engagés depuis 2 saisons. Ils doivent se poursuivre et se développer en s'appuyant sur une DFC renforcée en mars 2026.

- Politique :

La fédération doit porter plus que jamais un plaidoyer antifasciste dans un contexte malheureusement similaire à celui qui l'a vu naître. Elle doit affirmer ses valeurs humanistes et universalistes.

Les comités doivent parfois agir dans des contextes locaux très complexes (avec une forte présence de l'extrême-droite). La fédération doit être présente dans ces lieux sans jamais se compromettre.

Un travail important sur le plaidoyer pour les élections doit être mené en appui sur celui pour les municipales de 2026. Les Estivales constituent pour cela une étape importante.

- Stratégique :

La saison 2026-27 doit voir la mise en place d'une Direction Technique Nationale (DTN) au sein de la FSGT. Un travail important a déjà été mené et doit se concrétiser en début de saison.

Une crise de confiance est apparue avec certain-es comités/ligues. Si des évolutions dans notre fonctionnement ont déjà vu le jour cette saison, celles-ci doivent se poursuivre pour rétablir un lien plus important entre le niveau national et les territoires. L'évolution du dispositif Rencontres en région doit se poursuivre.

D'autre part, une étude va être menée sur le fonctionnement fédéral et le rôle et la place du niveau national, en coopération avec l'Université de Nantes. Cette étude sera pilotée par un collectif associant le siège fédéral et des comités.

Le déménagement du siège national est lié à la vente des locaux actuels. Le travail en cours doit aboutir en début de saison.

Le travail sur le module compétitions collectives doit se poursuivre avec les comités. D'une manière générale, le travail de modernisation de nos process est une priorité (paiement en ligne, opérationnalisation du module formation, cahier des charges pour les compétitions individuelles...).

Enfin, un travail sur les effectifs va être impulsé avec le Pôle vie associative fédérée (PVAf) et le Pôle des activités & culture sportive internationales (PACSI) afin d'étudier plus en profondeur la répartition de nos licencié-es sur le territoire, dans les activités. Ce travail permettra d'alimenter le travail sur les activités ainsi que sur le maillage territorial et l'accompagnement d'une stratégie de développement pour nos comités.

- Réglementaire

Deux AGE devront être organisées lors de la saison. La première, qui aura lieu à l'Assemblée fédérale des comités en novembre 2026, correspond à celle qui devait se dérouler lors de l'AG de mars mais qui a dû être reportée en raison de l'absence de quorum. L'ordre du jour de celle-ci ne pouvant être modifié, une seconde devra avoir lieu pendant l'AG de mars 2027, notamment pour modifier nos statuts et y intégrer la DTN (obligation légale).

Le Comité Ethique et Déontologie doit également voir le jour rapidement, car il s'agit d'une obligation statutaire.

Le travail de veille juridique avec les comités doit se renforcer. Plus largement, le travail du service juridique au plus près des comités est essentiel. Un travail sur les commissions de disciplines doit notamment être mené, pour harmoniser les processus et les échelles de peine sur l'ensemble du territoire.

- Fonctionnement de la DFC

Un travail sur le rôle de la DFC et plus largement les modalités de prise de décision au niveau national doit être mené.

Le lien avec les pôles et domaines du siège fédéral doit être renforcé avec des rencontres plus régulières, et pas uniquement lorsque le pôle/domaine rencontre des difficultés.

Dans le même esprit, les séquences contexte ouvertes aux CFA/comités doivent s'intensifier afin de mieux partager les données d'un contexte politique dans lequel nous devons plus que jamais être unis.

La DFC doit trouver un équilibre entre les sujets "internes" et "externes" qu'elle doit s'efforcer d'aborder sous le prisme de nos activités.

Déménagement du siège

Depuis l'Assemblée générale de mars 2026, qui a adopté à l'unanimité la résolution autorisant la vente du siège fédéral par adjudication avec une mise à prix de 350 000 €, plusieurs démarches ont été engagées pour préparer la cession des locaux actuels et le futur déménagement du siège.

La résolution a été transmise au notaire afin d'engager la procédure de vente. En parallèle, plusieurs locaux situés à Pantin ont été visités et des négociations ont été menées pour la location de bureaux répondant aux besoins de la fédération, dans une enveloppe de 200 000 € TTC. Des échanges ont également été engagés avec la Ville de Pantin, qui a réaffirmé son souhait de maintenir le siège de la FSGT sur son territoire et a proposé un local correspondant au budget défini.

Lors du dernier conseil syndical de la Tour Essor, le Plan Pluriannuel d'Investissement de la copropriété a été présenté. Il prévoit près de 24 M€ de travaux sur les dix prochaines années, un élément qui conforte la décision de vendre le siège. Par ailleurs, le notaire a confirmé que le bien sera inscrit à la séance de vente du mois de septembre afin d'organiser sa commercialisation.

En parallèle, la préparation du déménagement se poursuit avec la mobilisation des salarié·es et des bénévoles et la consultation de plusieurs entreprises de déménagement.

Enfin, le Comité départemental FSGT de la Seine-Saint-Denis (93) a proposé d'accueillir temporairement le siège fédéral dans les locaux de la grande Coloc de l'Ourcq. Une visite est programmée le 9 juillet 2026 avec Véronique Fatier, Michaël Chaudon, Thomas Valle et les représentant·es du comité afin d'étudier cette solution transitoire en fonction du cahier des charges.

DFC plénière du vendredi 19 juin 2026

Présentiel : Valéry ARRAGON, Pascal BLANCHET, Thierry DE LONCHAMP, Cathy DENIS, Violaine LITZLER, Victoria MONTUSCHI (assistante), Franck SANTOS, Thomas VALLE

Visioconférence : Alexandre CARIBONE, Bérénice CARTIER-CADERON, Mohammed DEBBOUZA, Véronique FATIER, Anne-Laure GOULFERT, Thomas FONTENELLE, Céline MACHADO, Robert PEIRON, Betty TURON

Excusé-es : Nicole DELAMARE, Cédric MOUTON, Xavier SCHMERBER

Point sur les forces humaines

Avec Clément BERNARD

Depuis la dernière réunion de la DFC, peu de changements sont à signaler en matière de forces humaines, à l'exception de la situation concernant le poste administratif et financier du PACSI. La période d'essai de Nantenin DIAKITE, recrutée en CDI en février a été rompue. Un nouveau processus de recrutement sera lancé pour pourvoir le poste.

Un point d'étape a également été réalisé sur les travaux des deux collectifs en cours : Système d'information des ressources humaines (SIRH) et Règlement intérieur et statut du personnel (RISP).

Concernant le SIRH, le choix s'est porté sur le paramétrage de l'outil Eurécia. Le paramétrage sera engagé durant l'été, avec une mise en service prévue pour le mois de septembre 2026.

S'agissant du RISP, la journée commune des salarié-es du siège fédéral s'est tenue le 17 juin 2026 et a permis de travailler collectivement sur les propositions élaborées par le collectif afin d'identifier des points de consensus. Les propositions validées ont été présentées aux membres de la DFC pour régulation, en vue d'une mise en œuvre à l'horizon septembre/octobre 2026.

Dans les prochaines semaines, un groupe de travail, associant des membres volontaires de la DFC, poursuivra les réflexions sur ces propositions. Ce travail permettra également d'approfondir certains sujets en intégrant une évaluation de leurs impacts, notamment en termes financiers et en matière de forces humaines.

Une fois le document finalisé, puis signé par l'employeur et les représentant-es salarié-es (CSE), il pourra être partagé avec les structures de la FSGT afin de servir d'exemple et d'être adapté aux réalités de chaque structure.

Les recrutements au siège fédéral

Avec Clément BERNARD

À la suite de la [réunion de la DFC du 04 juin 2026](#), les membres ont étudié la situation des postes et des missions gelées depuis l'Assemblée Générale de mars 2026. Les échanges ont permis d'identifier les missions prioritaires à maintenir afin d'assurer la continuité des activités fédérales, tout en respectant la masse salariale prévue dans le budget prévisionnel voté à la dernière assemblée générale.

Il a ainsi été acté l'ouverture de deux postes :

- Un poste au sein du Pôle vie associative fédérée (PVAF), dont les principales missions porteront sur le suivi et l'accompagnement des comités et des ligues, ainsi que l'EFT Égalité femmes-hommes.
- Un poste au sein du Pôle des activités culturelles sportives et internationales (PACSI), chargé notamment du suivi de CFA et du pilotage d'un EFT.

Les fiches de poste correspondantes seront élaborées en lien avec les pôles concernés, afin de préciser les missions, les responsabilités et le périmètre d'intervention de chacun de ces postes.

Les activités FSGT internationales

Jeux Sportifs Mondiaux (JSM) CSIT 2027

La Fédération invite l'ensemble de ses structures, tant au niveau des équipes fédérales qu'au niveau des structures déconcentrées, à ne pas participer aux JSM 2027 de la CSIT organisés au Danemark par solidarité.

Ce positionnement commun n'exclut toutefois aucunement l'organisation d'autres activités internationales par nos structures, sous réserve du respect des deux principes suivants :

- non-implication de forces humaines salariées du siège fédéral ;
- absence de budget fédéral dédié à cette activité.

Coupe du monde de Walking foot 2027

S'agissant de la spécificité liée à l'organisation de la Coupe du Monde de Walking Football à Béziers en 2027, la participation de nos équipes fédérales à cette organisation locale n'est pas à exclure. Le Walking Foot constitue un enjeu stratégique pour la FSGT en raison de son utilité sociale, de sa capacité à mobiliser des bénévoles, à développer des partenariats et à renforcer la visibilité fédérale. Dans un contexte de vieillissement de la population, cette pratique présente un fort potentiel de développement, faisant de l'organisation de cet événement une opportunité pour consolider le positionnement de la FSGT.

Calendriers DFC et coordo DFC

10 juillet : Coordination DFC

17 juillet : Coordination DFC

24 juillet : Coordination DFC

28 août : Coordination DFC

04 septembre : Coordination DFC

11 septembre : Coordination DFC

17-18 septembre : DFC Plénière

25 septembre : Coordination DFC